

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Technivert

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0092

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0023496-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	4
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

TECHNIVERT

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SAPA
	Adresse	224, rue Eugène Biraud 17 700 Saint Georges du Bois France
Numéro de l'autorisation	FR-2022-0092	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0023496-0000	
Date de l'autorisation	30/11/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	29/11/2027	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	KWIZDA
Adresse du fabricant	30 Avenue de l'Amiral Lemonnier 78160 Marly le Roi France
Emplacement des sites de fabrication	OLERON STP Petit Port des Seynes 17320 Marennes France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1235 - N-((6-chloro-3-pyridinyl)méthyl)-N'-cyano-N-méthyléthanimidamide (acétamipride)
Nom du fabricant	Nisso Chemical Europe GmbH
Adresse du fabricant	Berliner Allee 42 40212 Düsseldorf Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Nihongi Plant, Nippon Soda Co., Ltd. 950 Fujisawa, Nagakoh-Ku 949-2392 Johetsu, Niigata Japon
	Liling Fine Chemicals Co., Ltd., 698 Xing Gang Rd., Riverside Industry Park, Changshu, Economic Development Zone 215537 Jiangsu Chine

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
N-((6-chloro-3-pyridinyl)méthyl)-N'-cyano-N-méthyléthanimidamide	(E)-N1-[(6-chloro-3-pyridyl)methyl]-N2-cyano-N1-methylacetamide	Substance active	135410-20-7		0,2
2-méthyl-2H-isothiazol-3-one		Substance non active	2682-20-4		0,006
Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		Substance non active	55965-84-9		0,0007

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Éviter de respirer les vapeurs. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

Éliminer le dans conformément à la réglementation

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Protection des bâtiments – Traitement préventif – Professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Le produit TECHNIVERT est une barrière physico-chimique utilisée pendant la phase de construction, pour protéger les bâtiments contre les termites souterrains
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Extérieur Extérieur Application pendant la phase de construction
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Brossage (pinceau, brosse, rouleau) Description détaillée: Le produit TECHNIVERT est appliqué au pinceau, à la brosse ou au rouleau, de façon périmétrique entre la dalle de béton et les autres éléments de maçonnerie et dans les zones singulières (tuyaux, gaines...) lors de la construction du bâtiment
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Une application de 400 à 500g de produit/m2 Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Une application de 400 à 500g de produit/m2
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Canette en étain avec revêtement en PEBD (25 kg)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des gants et une combinaison de protection (matériau des gants et de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors de la manipulation et l'application du produit.
- Porter une protection faciale lors de la manipulation et l'application du produit.
- Eviter les éclaboussures lors de la phase de chargement du produit.
- Après utilisation, ne pas rincer l'équipement d'application à l'eau. Réutiliser l'équipement sans nettoyage ou jeter le dans un circuit de collecte appropriée.
- N'appliquer le produit que sur des surfaces qui seront recouvertes de maçonnerie après construction.
- Une fois sèches, les surfaces traitées doivent être totalement protégées tant qu'elles ne sont pas recouvertes de maçonneries ou à l'abri des intempéries (gainés, tuyaux...).
- La zone où le produit est manipulé pour sa préparation ou son application doit être protégée par un revêtement imperméable non connecté à un réseau de collecte des eaux.
- Etant donné la forte toxicité de l'acétamipride pour les organismes aquatiques et terrestres, tout rejet vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau doit être empêché. Tous les rejets de produit incluant l'eau ou le sol contaminé doivent être collectés et éliminés dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas appliquer le produit si de la pluie est annoncée dans les 24 heures.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 2 ans

6. Autres informations

- L'étiquette du produit devra indiquer qu'il contient du dioxyde de titane (nano).
- L'efficacité a été démontrée uniquement sur des termites souterrains du genre Reticulitermes.